

Enterprise Portfolio Management Office(EPMO)

23/09/2025

MSRN - MATERIAL & SERVICE RECEIPT NOTE

CAPEX Works Valuation Protocol / Protocole de Facturation

This Certificate confirms that **Huawei Technologies Côte d'Ivoire** provides MTN-CI with necessary job/material according to specifications. Ce certificat atteste que **Huawei Technologies Côte d'Ivoire** a livré conformément aux spécifications:

DETAILS OF ACCEPTANCE				
CERTIFICATE NUMBER	MSRN250002			
PURCHASE ORDER REFERENCE/NUMERO BC	CI-24-CPO-41046			
PROJECT ID/CODE PROJECT	CIV100076			
SUPPLIER/FORNISSEUR	Huawei Technologies Côte d'Ivoire			
CURRENCY/DEVISE	XOF			
PO AMOUNT/MONTANT BC	5 232 701,00 XOF			
DELIVERY RATE/TAUX LIVRAISON	73,74%			

PBA240556 - IP CORE EXPANSION_HUAWEI || MTN CI Early Capex Dabou IP Core Expansion 2024 WDM PartDelai de livraison : selon planningCapexOther terms and conditions of this PO shall be subject to The Contract number 00F38413150020

FINANCIAL VALUATION						
DESCRIPTION	AMOUNT/MONTANT	PERCENTAGE (%)	COMMENTS/OBSERVATIONS			
ACTUAL DELIVERED AMOUNT / MONTANT TOTAL LIVRE	3 858 848,00	73,74%				
AMOUNT RECEIVED IN FUSION	1 132 675,00	21,65%				
BALANCE TO BE CERTIFIED / SOLDE A RECEPTIONNER	2 726 173,00	52,09%				
NOT DELIVERED AMOUNT/SOLDE NON LIVRÉ	1 373 853,00					

PAYMENT / PAIEMENT						
DESCRIPTION	Amount/Montant	Percentage (%)	Comments/Observations			
TOTAL PAYABLE AMOUNT / MONTANT TOTAL PAYABLE	3 858 848,00	73,74%				
RETENTION AMOUNT / RETENUE SUR PAIEMENT *	0,00	0,00%				
RETENTION CAUSE / CAUSE DE LA RETENUE						

SIGN OFF/SIGNATURE						
PROJECT COORDINATOR	PROJECT MANAGER	SENIOR PM	GM EPMO	MANAGER PORTFOLIO	VENDOR (Stamp/Cachet & Signature)	
ERIC AYE	PRISCA TRAORE	Hermann BONI	Eric DJEDJE	Adama SORO		

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES

5. Réception et Contrôle des produits

- Le Fournisseur est responsable de l'état des biens et des risques auxquels ils sont exposés jusqu'à leur réception/acceptation finale par MTN-CI.
- Les produits livrés sont soumis à acceptation par MTN Cl. La réception n'est définitive qu'après contrôles quantitatifs et qualitatifs effectués par le service désigné à cet effet. Sauf dispositions spécifique de la commande, le refus des produits livrés notifié par MTN Cl au Fournisseur dans un délai de 15 jours ouvrés, à compter de la livraison. Le Fournisseur procédera aux corrections requises dans un délai de 15 jours, sauf accord exprès de MTN Cl pour un délai plus long.
- Le refus de livraison ou la mise en jeu de la clause de garantie pourront intervenir à tout moment, même en l'absence de réserves de la part de MTN Cl lors de la prise en charge des colis. Tout produit non conforme sera retourné aux frais et risques du Fournisseur. Dans le cas d'un retour de produits pour non-conformité, MTN Cl se réserve le droit soit de demander le remplacement ou la retouche desdits produits et cela aux conditions initiales de la commande, soit de déduire des paiements dus au Fournisseur les tarifs justifiés, entrainés par la mise en conformité contractuelle tel que par exemple : frais d'identification et de marquage, transport. Dans le cas où MTN Cl se trouverait dans l'obligation de s'approvisionner auprès d'une autre source pour tout ou partie de la commande, le Fournisseur défaillant supportera de plein-droit, la différence de coût constatée entre la nouvelle commande et celle du Fournisseur défaillant.

6. Livraison

- Les biens livrés devront être conformes aux spécifications de la commande et/ou de l'offre du Fournisseur et/ou du cahier des charges et/ou de tout document accepté par les Parties. La livraison devra être effectuée selon les conditions de délais fixés sur le bon de commande.
- Toute modification du délai de livraison devra faire l'objet d'un accord préalable de MTN Cl. La livraison devra être matérialisée par un bordereau de livraison rappelant la référence et la nature de la commande, dûment validé par la personne désignée par MTN-CI.

7. Retard de livraison

• Le délai de livraison étant d'une importance capitale, le Fournisseur reconnaît le droit à MTN-CI, en cas de retard lui incombant, d'annuler irrévocablement la commande aux torts exclusifs du Fournisseur ou d'appliquer des pénalités de retard à raison de 0.3% du prix total de la marchandise, par jour calendaire de retard, sauf cas de force majeure prouvé par le Fournisseur et formellement reconnu par MTN-CI.

PURCHASE ORDER LINES DELIVERED STATUS

Line Description	Ordered Qty	Delivered Qty	Received Qty	Payable Qty	Net Qty to Receive in Fusion	Line
PROVIDE SERVICE TECHNICAL, PROJECT MANAGEMENT, HUZ	WE 1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1
PROVIDE SERVICE TECHNICAL,IMPLEMENTATION,MTN,24-C	P 1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	2
PROVIDE SERVICE TECHNICAL, PROJECT MANAGEMENT, HU	WE 1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	3
PROVIDE SERVICE TECHNICAL, PROJECT MANAGEMENT, HU	WE 1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	4
PROVIDE SERVICE TECHNICAL,PROJECT MANAGEMENT,HU	WE 1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	6